Objet	Rapporteur	Délibérations du Conseil Municipal
Affaires générales	Mr le Maire	Rapport annuel du délégataire 2020 sur le service public de l'assainissement
		Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2020 du service public d'assainissement transmis par le délégataire, la société SUEZ
Affaires générales	Mr le Maire	Rapport annuel du délégataire 2020 sur le service public de l'eau potable
		Le Conseil Municipal prendre acte du rapport 2020 du service public d'eau potable transmis par le délégataire, la société SUEZ
Affaires générales	Mr le Maire	Rapport d'activités 2020 du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du représentant de la commune au Syndicat d'énergie de l'Oise, prend acte du rapport d'activités
		2020
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	Remboursement « Par l'Association Familles Rurales » des frais liés au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :
		Approuve le décompte présenté en vue d'un remboursement par l'association Familles Rurales au titre des dépenses engagées par la ville pour la mise à disposition de locaux et de frais de personnel, soit 9 857.74 €
		Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à signer toutes pièces afférentes.
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	Subvention 2021 à l'association « Cyclo Club de Nogent sur Oise », course Sébastien MINARD
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :
		Accorde au Cyclo-Club de Nogent-sur-Oise, une subvention de fonctionnement de 1 500 euros
		Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	Subvention à l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), pour le Bleuet de France
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, accorde une subvention de 150€ à ONACVG
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	Avis sur le taux de progression pour l'année 2021, de l'Indemnité représentative de logement des instituteurs
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis favorable sur le taux de progression de l'I.R.L. des instituteurs pour l'année 2021 fixé à 1,5%.
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	Admission en non-valeur sur des créances liées à des produits locaux
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'admission en non valeur de créances irrécouvrables d'un montant de 4 247,16 €.
		Demande d'un fonds de concours auprès de la CCPOH : Travaux de rénovation de l'escalier de la salle des fêtes
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, demande à la Communauté de Communes des Pays Oise et Halatte un fonds de concours à hauteur de 7 330 € en vue de participer au projet de rénovation de l'escalier de la salle des fêtes
Urbanisme	A CHAMERAU Maire Adjoint	Avis du Conseil Municipal sur le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique portant sur la demande de déclaration
		publique du projet MAGEO Après consultation de la Commission d'Urbanisme qui s'est réunie le mercredi 18 août 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à
		l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis défavorable avec 4 abstentions et 23 voix « contre » sur le rapport et les conclusions de
		la commission d'enquête publique du projet MAGEO Acquisition de la parcelle BM 319 au 12 rue Jean Jaures, bar, brasserie, l'Encas Vernolien
Urbanisme	A CHAMERAU Maire Adjoint	Acquisition de la parceile BW 319 au 12 rue jean jaures, bar, blasserie, i Elicas Verhollen Signature en octobre 2021 de l'acte de vente EPFLO/Commune d'un montant de 172 612,85€ HT (173 135,42€ TTC) avec les conditions de paiement
		2021 : paiement de la TVA d'un montant de 522.57€ et 6 041.45€HT (7 249.74€TTC) équivalent aux frais d'ingénierie
		2022/2023/2024 - Annuités à définir avec l'EPFLO sur 2 ou 3 ans parvenant à un montant de 172 612.85€ au total.
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis favorable à l'acquisition du bien susvisé.
		Autorise le Maire à signer tous les actes relatifs à cette opération
		Dit que les crédits nécessaires au financement de l'opération seront prévus aux budgets des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024. Autorisation des recours au service civique
Ressources Humaines		
		Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés avec 26 voix « pour » et 1 « abstention » :
		ARTICLE 1 : Décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein des services de la commune de Verneuil-En-Halatte à compter du 1er ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale
		interministérielle chargée de la cohésion sociale.
		ARTICLE 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires

Verneuil en Halatte, le 26 Août 2021

